

# Certificat

## Mortiers et produits connexes Enduit de sol - Enduit de ragréage autolissant

### SUPERPLAN 5.5

Le CSTB atteste que le produit ci-dessus est conforme à des caractéristiques décrites dans le référentiel de certification QB 11 Mortiers et Produits connexes en vigueur après évaluation selon les modalités de contrôle définies dans ces référentiels.

En vertu de la présente décision, le CSTB accorde à :

**La société** SIKA France SAS  
84 rue Edouard Vaillant FR - 93350 LE BOURGET  
**Usine** FR - 27240 DAMVILLE

le droit d'usage de la marque QB Mortiers et Produits connexes pour le produit objet de cette décision, pour toute sa durée de validité et dans les conditions prévues par les exigences générales de la marque QB et le référentiel mentionné ci-dessus.



07 S 175

**Décision d'admission n° 1116-07 S 175 du 23 septembre 2020**

Sauf retrait, suspension, ou modification, ce certificat est valide.

Le certificat en vigueur peut être consulté sur le site internet <http://evaluation.cstb.fr> pour en vérifier sa validité.

## CARACTÉRISTIQUES CERTIFIÉES

Selon la norme NF EN 13813 :

- Comportement à la flexion et à la compression

Autres caractéristiques :

- Comportement en vue du classement P (P3 ; P3R ; P4S ou P4SR) :
  - > à la cohésion par traction directe sur supports à base de liants hydrauliques
  - > au test d'étalement
  - > au choc coupant
  - > à l'abrasion Taber
  - > à la flexion et à la compression
  - > option R si recouvrement rapide

A ce Certificat QB est attachée la classification suivante :

**P3**

- Compatibilité de l'enduit avec les supports suivants :
  - > Sol à base de liants hydrauliques
  - > Chape à base de sulfate de calcium
  - > Rénovation sur carrelage
  - > Rénovation sur dalles plastiques semi-flexibles
  - > Chape asphalte sablée

Ce certificat comporte 1 page et 1 page d'annexe.

**Correspondant :**

Courriel : [mortiers@cstb.fr](mailto:mortiers@cstb.fr)  
Tél. : 01 61 44 81 38

Pour le CSTB  
Pour le Président

Edwige PARISEL

Annexe du certificat

Décision n° 1116-07 S 175 du 23 septembre 2020

**CONDITIONS D'EMPLOI DE L'ENDUIT DE RAGRÉAGE AUTOLISSANT POUR INFORMATION**  
**SUPERPLAN 5.5**

- Taux de gâchage : de 20 à 22 % d'eau (soit 5 à 5,5 l d'eau par sac de 25 kg).
- Temps de repos : aucun.
- Durée d'utilisation du mélange : 20 minutes avec un bon pouvoir autolissant.
- Délai d'ouverture au passage : 4 heures.

**EPAISSEURS D'APPLICATION ET PREPARATION DES SUPPORTS**

Support		Épaisseur d'application (mm)	Primaire	
			Dénomination	Consommation (g/m <sup>2</sup> )
Support à base de liants hydrauliques	très poreux	3* à 10	CEGEPRIM UN2	150 à 200
	normalement poreux			100 à 200
	fermé			
Chape à base de sulfate de calcium		3 à 10	CEGEPRIM UN2 ou CEGEPRIM AN	150 à 200
Support à base de liants hydrauliques avec traces de colle			CEGEPRIM UN2 ou CEGEPRIM RN	150 à 200
Carrelage				100 à 150
Dalles plastiques semi-flexibles				100 à 150
Chape asphalte sablée				PRESOL
* 1 mm en locaux P2 avec revêtement résilient ou textile				

**CONDITIONS D'APPLICATION DES PRIMAIRES**

Dénomination	Délai de séchage	Mode d'application
CEGEPRIM UN2	60 à 120 minutes	Brosse ou rouleau
CEGEPRIM AN	60 minutes	
PRESOL	30 à 60 minutes	Raclette caoutchouc
CEGEPRIM RN	60 à 120 minutes	Brosse ou rouleau